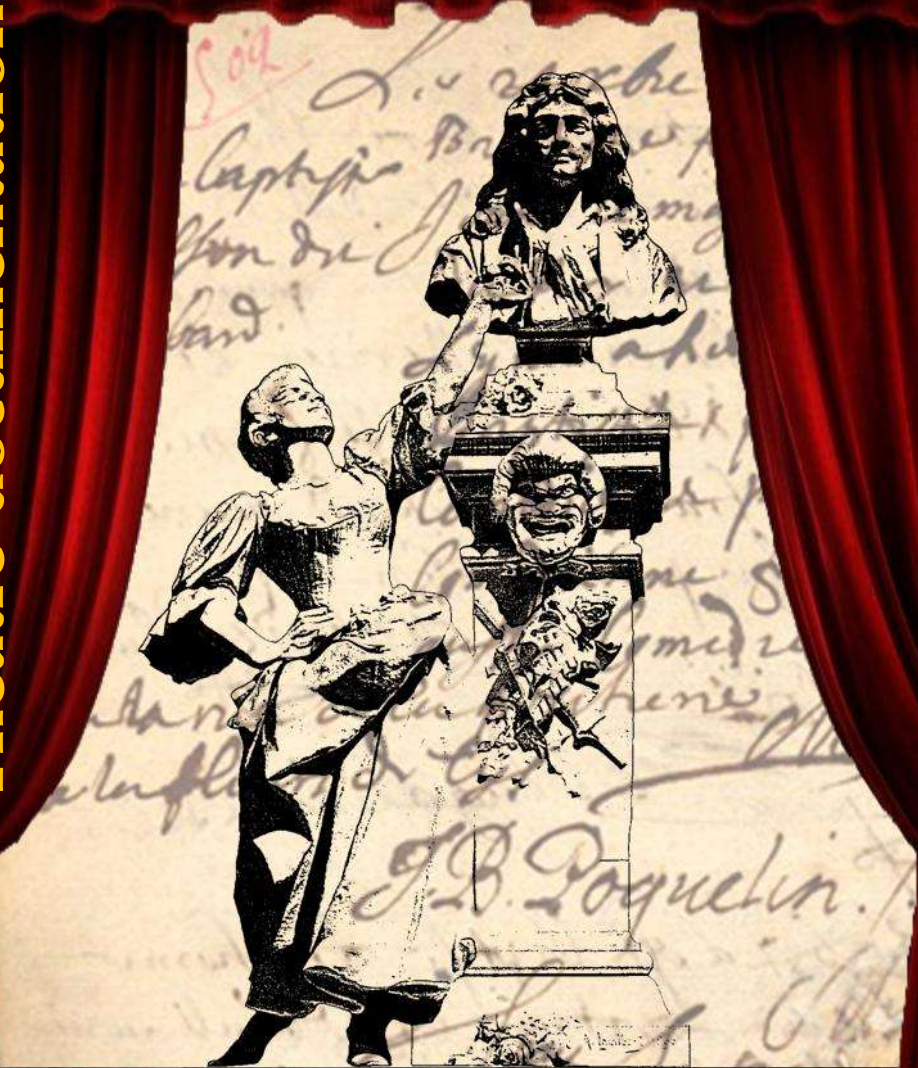




Louis MOLAND

Théâtre-documentation



**Notice sur les Amants
magnifiques de Molière**



FRONDELA
LES ARTS

Louis MOLAND

1824-1899



**Notice sur
les Amants
magnifiques
de Molière**

1864

NOTICE SUR LES AMANTS MAGNIFIQUES

Travail de critique et d'érudition. Aperçus d'histoire littéraire, biographie, examens de chaque pièce, commentaires, bibliographie, etc. Œuvres complètes de Molière, Granier Frères, Libraires-Éditeurs, Paris, 1864.



À mesure qu'on avance dans l'œuvre de Molière, cette œuvre change sensiblement d'aspect, et la critique doit par conséquent varier un peu son point de vue. Pour la première série, qui se termine avec le deuxième volume de cette édition, la recherche des sources devait nous préoccuper principalement. En voyant s'épanouir ce vigoureux génie, on se demande tout d'abord quelle sève féconde l'a nourri. Il y a un double intérêt à connaître les origines de ces comédies si diverses qui se succèdent coup sur coup : on s'initie par là à l'éducation du poète, et en même temps on se rend compte du vaste travail qui s'était fait avant lui et qui s'est résumé en lui. Le troisième volume représente surtout la lutte ; ce qu'il a fallu mettre en relief dans cette période qui s'étend de *l'École des Femmes* au *Festin de Pierre*, c'est l'opposition ardente que Molière rencontra à cette époque, c'est le combat qu'il soutint contre les haines soulevées par son succès et coalisées pour le perdre. Dans le quatrième et le cinquième volume, le point de vue philosophique et littéraire dominait nécessairement : dans l'un brillent les créations à la fois les plus hautes et les plus hardies de l'art comique, *le Misanthrope* et *le Tartuffe* ; dans l'autre, on a les chefs-d'œuvre inspirés de l'antiquité ; *Amphitryon* et *l'Avare*. Nous arrivons maintenant à une autre phase non moins distincte. Dans ce volume-ci, un côté saillant, qui a déjà plus d'une fois apparu, doit spécialement ressortir : c'est la pompe du spectacle, l'exubérante fantaisie des

NOTICE SUR LES AMANTS MAGNIFIQUES

intermèdes mêlés aux tableaux de la vie réelle. Sur les cinq pièces que contiendra ce volume, quatre ont été faites pour la cour ; quatre ont ce cadre historique des fêtes royales, que nous n'avons nullement dessein de supprimer, comme on l'a fait quelquefois, et que nous cherchons au contraire à restituer aussi exactement que possible.

« Louis XIV avait trente et un ans, dit M. P. Chasles ; la plus belle et la plus spirituelle personne de la cour était sa favorite avouée. Les plus sévères parmi les évêques ne protestaient que par le silence contre cette grandeur excessive et orientale, qui s'élevait comme un astre radieux au milieu de l'adoration universelle. La divinité symbolique de ce représentant majestueux et royal de la France au XVII^e siècle était un fait convenu que personne n'osait récuser. Molière, pour se maintenir à force d'adresse dans cette faveur qui lui permettait de disposer de sa troupe, directeur, acteur, auteur, maître de ballet, était contraint au sacrifice à peu près complet de cette indépendance qui nous semble aujourd'hui inséparable du génie. » Louis XIV ne se borna plus à lui commander une pièce pour le carnaval de cette année 1670 : il lui en indiqua le sujet : « Deux princes rivaux qui, dans le champêtre séjour de la vallée de Tempe, où l'on doit célébrer la fête des Jeux Pythiens, régalent à l'envi une jeune princesse et sa mère de toutes les galanteries dont ils se peuvent aviser. » Il fallut broder sur ce texte des scènes qui amenaient des danses, des chants, des bergeries, des apothéoses ; créer une intrigue non indigne de la collaboration royale, facile à interrompre et facile à dénouer. Il fallut fournir des prétextes aux décorateurs et aux machinistes, des couplets aux musiciens, des madrigaux aux illustres danseurs. Molière

composa *les Amants magnifiques*. L'idée de comédie qu'il mit en œuvre est à peu près la même que celle que Corneille avait employée dans sa tragédie de *Don Sanche d'Aragon*. « Dans les deux comédies, dit Auger, une grande princesse, dont la main est disputée par des rivaux à qui leur naissance permet d'y aspirer, et dont le cœur est en secret épris d'un jeune guerrier couvert de gloire, mais d'une condition obscure, qui l'adore en secret lui-même, s'en remet à cet amant du soin de choisir pour elle entre ses prétendants. De cette idée dramatique, commune aux deux pièces, sort un dénouement commun, mais dont les moyens et les circonstances diffèrent. Don Sanche et Sostrate voient tous deux couronner leur flamme par un auguste hymen ; mais, avant d'obtenir ce prix. Don Sanche, cru fils d'un pêcheur, venait d'être reconnu pour fils d'un roi ; tandis que Sostrate, d'amant devient époux sans changer d'état, et demeure ce qu'il était, le premier de sa race et le fils de ses propres œuvres.

« Molière ne s'était pas borné à imiter Corneille ; il s'était aussi imité lui-même. *Les Amants magnifiques* rappellent, en plusieurs points, *la Princesse d'Élide*, comédie faite également par ordre du roi, et destinée de même à servir de cadre pour des divertissements. Le principal rapport des deux pièces consiste dans l'intervention d'un personnage subalterne, mais assez bien venu à la cour, ici à titre de fou, là en qualité de bouffon, et qui, prenant en main les intérêts d'un amant timide, emploie tout ce que les prérogatives de son office lui donnent d'accès et de privauté auprès d'une princesse pour sonder son cœur ; s'assurer s'il ne renferme pas le germe d'une passion réciproque ; l'y déposer, s'il est nécessaire ; le développer par ses soins et forcer enfin le double orgueil du rang et du sexe à

NOTICE SUR LES AMANTS MAGNIFIQUES

confesser sa défaite. Le Moron de *la Princesse d'Élide* et le Clitidas des *Amants magnifiques* sont deux personnages dont l'humeur est semblable, dont le rôle est pareil, et dont le costume seul diffère quelque peu. Tous deux avaient eu naguère leurs modèles dans le lieu même où on les voyait figurer : l'un rappelait ce fameux l'Angéli, dont le grand Condé avait fait présent à Louis XIV ; l'autre faisait souvenir de ce non moins fameux Bautru, dont les bons mots facétieux avaient souvent égayé l'enfance du monarque à la cour de sa mère. »

Comme il ne se pouvait pas que Molière écrivît l'œuvre la plus fugitive sans y introduire quelque satire philosophique, il donna place dans sa comédie-ballet à un astrologue, aux dépens duquel s'exerce la verve de Clitidas. « L'art chimérique qui prétend lire nos destinées dans les aspects et dans les positions des corps célestes, remonte à la plus haute antiquité, dit encore le commentateur que nous venons de citer, et c'est surtout parmi les puissants de la terre que les promesses ou les menaces de cet art ont trouvé des esprits disposés à y croire. Comment penser, en effet, quand tout relève de vous, aboutit à vous ici-bas, que les astres se lèvent nonchalamment sur votre tête, et continuent d'y rouler comme sur celle d'un obscur artisan, sans daigner régler ou du moins pronostiquer votre sort ? Un homme d'esprit, qui n'avait pas d'autre titre, se moquait un jour devant un grand seigneur de l'effroi qu'inspirent les comètes, considérées comme présages de quelque grand et funeste événement : « Vous en parlez à votre aise, lui dit le grand seigneur ; on voit bien que cela ne vous regarde pas, vous autres. »

« En attaquant l'astrologie judiciaire, Molière ne combattait pas une chimère tombée en désuétude, une folie

passée de mode. Elle avait, pour ainsi dire, présidé à la naissance de Louis XIV : un astrologue avait été placé, pour tirer son horoscope, dans un cabinet voisin de la chambre où Anne d'Autriche le mettait au monde. Vingt ans avant la représentation des *Amants magnifiques*, un nommé Morin, qui, ne trouvant pas apparemment la médecine assez conjecturale, l'avait quittée pour l'astrologie, s'avisa de prédire l'année et le jour où mourrait Gassendi, le maître même de Molière. Le philosophe, que son extrême affaiblissement condamnait au moins à une mort peu éloignée, la différa de cinq années, comme pour fournir un argument de plus contre une science dont il avait été longtemps l'antagoniste. »

Le Divertissement royal qui comprenait la comédie des *Amants magnifiques* eut lieu à Saint-Germain-en-Laye le 4 février 1670. On écrit de Saint-Germain-en-Laye à la Gazette, sous la date du 7 février 1670 :

« Le 4, Leurs Majestés prirent pour la première fois un Divertissement justement appelé royal, puisque les belles choses dont il est composé sont accompagnées de toute la magnificence imaginable, et qu'il a pour sujet deux princes rivaux qui appliquent tous leurs soins à bien régaler une princesse. L'ouverture de la scène se fait avec une agréable symphonie, par le spectacle d'une mer bordée de rochers, avec des Tritons et des Amours sur des Dauphins. Et, comme ce divertissement est mêlé d'entrées de ballet et de comédie, huit pêcheurs y font, dans le premier intermède, une danse qui est suivie de celle du dieu Neptune, représenté par le Roi avec cette grâce et cette majesté qui brillent dans toutes ses actions, étant assisté de six dieux marins, deux desquels sont désignés par le comte d'Armagnac et

NOTICE SUR LES AMANTS MAGNIFIQUES

le marquis de Villeroi. Les autres intermèdes ont leurs diverses beautés, tant par les danses et les récits que par les changements de théâtre en grottes et amphithéâtres très superbes. Et dans le dernier, Apollon, encore représenté par le Roi, paraît au bruit des trompettes et des violons, précédé de six personnes qui portent des lauriers entrelacés avec un soleil d'or et la devise royale en façon de trophée : tellement que ce spectacle, qui est la fête des Jeux Pythiens, fut jugé des mieux concertés qui aient encore paru dans une cour à qui toutes les autres le cèdent en matière de magnificence et de galanterie. »

Des représentations du Divertissement royal sont encore signalées par la Gazette, sous la date du 14 février avec cette rectification : « Le comte d'Armagnac et le marquis de Villeroi représentent Neptune et Apollon, en la place du Roi qui n'y danse pas.¹ » Puis, de nouveau, le 17 février, et le 4 mars, « Monseigneur le Dauphin, leurs Altesses Royales Mademoiselle, mademoiselle d'Orléans et le prince de Condé, y assistant avec Leurs Majestés. » Enfin, le 8 mars, pour la dernière fois.

Ce Divertissement royal eut, dans cette même Gazette, les honneurs de ce qu'on appelait *un extraordinaire*, sous ce titre :

¹ Il ne semble pas que Louis XIV ait dansé, autrement que par procuration, dans les intermèdes du Divertissement royal. Robinet revient aussi sur l'assertion qu'il avait émise d'abord dans sa lettre du 8 février, et il écrit le 15 du même mois :

...Notre Auguste Sire
Fait danser et n'y danse point,
M'étant trompé dessus ce point
Quand, sur un livre, j'allai mettre
Le contraire en mon autre lettre.

« Les magnificences du divertissement qui a été pris par Leurs Majestés pendant le carnaval. » Nous allons reproduire cette description, qui est curieuse :

« Qu'on ne nous vante plus les Jeux Olympiques et les autres divertissements des Grecs, ni les Cirques et les autres spectacles des Romains. Ceux qui ont été les mieux réglés et les plus éclatants doivent perdre toute la réputation que l'histoire leur donne, auprès des fêtes de la première cour du monde. Si elle l'établit sur l'étendue des lieux où ils se passaient, dont quelques-uns pouvaient contenir jusqu'à soixante mille personnes, ou sur la pompe qui allait jusqu'à employer le marbre dans la construction des loges des animaux destinés à ces spectacles, et à couvrir les arènes de poudre d'or et d'argent, la plupart avaient des circonstances qui les rendaient plus terribles qu'agréables. Le plaisir y était toujours mêlé de crainte ou même d'horreur ; et bien souvent ce n'étaient que des sacrifices pompeux ou des supplices magnifiques. Toute la grâce et la galanterie était réservée aux réjouissances d'un monarque qui sert en cela d'exemple même à tous les princes les plus polis de son siècle, et qui est le premier dans la belle manière de ces divertissements, comme il est le plus grand en puissance et en gloire ; et qui enfin ne s'entend pas moins à honorer les jours de la paix qu'il a si généreusement donnée à l'Europe, par des magnificences et des allégresses surprenantes, qu'à signaler les jours de la guerre par des victoires et des conquêtes toutes merveilleuses. C'est ce qu'ont prouvé tant de fêtes qu'il a déjà données à sa cour, où l'on n'a rien vu que d'extraordinaire et digne d'être consacré à la postérité ; et c'est ce qu'a confirmé ce dernier divertissement dont Sa Majesté l'a voulu encore régaler

NOTICE SUR LES AMANTS MAGNIFIQUES

à ce carnaval, dans le relâche des grands soins qu'Elle prend incessamment pour le bonheur de ses peuples et pour la gloire de son État.

« Le sujet qui avait été choisi pour celui-ci était de deux princes rivaux qui, par une belle émulation, régalaient une princesse de tout ce que l'imagination pouvait leur fournir de plus galant : et qui s'exécutait avec une pompe qui épuisait aussi ce qu'on peut imaginer de plus superbe.

« Elle paraissait jusque dans le rideau qui fermait le théâtre, lequel représentait, dans un tableau bordé d'une grande frise de trophées, un soleil au milieu, avec le mot d'Horace : *Aliusque, et idem*. Du côté droit de ce soleil on découvrait Apollon dans les airs sur un nuage en la manière qu'il est dépeint après avoir terrassé à coups de flèches les Cyclopes et le serpent Python, que l'on voyait aussi renversés sur les croupes de plusieurs montagnes qui se tournaient vers l'éloignement. À gauche, le même dieu paraissait au sommet du Parnasse, environné des Muses et répandant des fleurs sur tous les Arts, qui étaient au pied de cette célèbre montagne ; l'auteur ayant cru pouvoir, heureusement, attribuer l'inscription ci-dessus tant au soleil qu'à Apollon, qui a été différemment adoré parmi les Gentils comme guerrier et comme protecteur des sciences et des arts, et toujours le même en grandeur de courage et de génie. Il est aisé d'appliquer toute cette belle allégorie, en considérant les grandes qualités de notre potentat, qui a si justement choisi pour sa devise le soleil, et qui était aussi représenté en cette fête sous l'équipage du même Apollon : son caractère étant trop éclatant pour ne pas reconnaître qu'il n'y a que lui qui puisse y être désigné.

« Cette magnifique et mystérieuse toile se levant, les spectateurs étaient agréablement surpris de se trouver proche une mer si naturellement représentée qu'on se persuadait presque qu'on avait été transporté par quelque enchantement sur le rivage d'une mer véritable : celle-ci s'ouvrant dans l'horizon à perte de vue, avec des rochers des deux côtés, où l'art avait si bien imité la nature qu'il semblait qu'elle eût travaillé avec lui pour la perfection de son ouvrage. Les dieux de plusieurs fleuves étaient élevés à la cime de ces rochers, appuyés sur leurs urnes, ainsi qu'on les dépeint d'ordinaire : et on voyait aussi des Tritons rangés aux deux côtés avec des Amours montés sur des dauphins. Au milieu paraissait Éole sur des nuages, commandant à tous les Vents de se retirer en leurs cavernes, à la réserve des Zéphirs qui seuls devaient avoir le privilège d'être de cette belle fête ; et cette décoration produisait un effet d'autant plus surprenant que cette mer occupait tout le théâtre et qu'on n'en avait point vu jusqu'alors de si bien représentée.

« Les flots du devant ayant disparu en un instant faisaient place à une île des plus agréables où se découvraient des pêcheurs sortis avec elle du sein des ondes, chargés de nacres et de branches de corail, et qui dansaient dans la première entrée d'un ballet qui faisait partie du Divertissement. Ensuite Neptune, dont la venue avait été annoncée par une excellente musique, paraissait sur une coquille portée par quatre chevaux marins, accompagné de plusieurs divinités de son empire avec lesquelles il faisait aussi une danse très bien concertée, étant représenté par le comte d'Armagnac en la place du Roi : et toutes ces choses, entremêlées de récits, étaient une des galanteries dont l'un des princes régala la princesse dans sa promenade sur la mer.

NOTICE SUR LES AMANTS MAGNIFIQUES

« Alors, le théâtre se changeait en un verdoyant paysage de la délicieuse vallée de Tempe, en vue du fleuve Pénée ; et, dans cette décoration, se commençait une comédie qui faisait l'autre partie du spectacle, représentée par la troupe du Roi, avec tous les ornements et tous les agréments imaginables.

« Au troisième intermède, on apercevait dans le fond de ce paysage un charmant berceau de vigne soutenu par des statues représentant toutes les Nations, rehaussées d'or et debout sur des piédestaux enrichis de plusieurs ornements, avec de grands festons de fruits et de fleurs par-dessus, le tout à perte de vue. Une petite comédie en musique des plus belles et des plus galantes, pour régaler encore la princesse, était représentée sur cette fleurissante scène, dont le sujet étaient les amours d'un berger et d'une bergère : ce qui commençait par un prologue que faisait la Nymphé de Tempe et finissait par la danse de plusieurs Faunes et Dryades, lesquels sortaient de vases d'orangers et de grenadiers qui bordaient le théâtre des deux côtés ; ensuite de quoi rentraient dans leurs arbres qui se refermaient, et disparaissaient en même temps.

« Au quatrième intermède, cette décoration se changeait soudainement en une grotte, d'architecture très magnifique, aboutissant à une grande perspective de cascades, dans un jardin qui avait tous les embellissements des plus délicieux. Et la princesse y allant à la promenade y rencontrait huit statues assises, chacune avec un flambeau, et qui faisaient à leur tour une entrée. Ensuite, le fond de la voûte s'ouvrant avec la promptitude que se faisaient tous ces admirables changements, une divinité se montrait au milieu des nuages extraordinairement éclatants, accompagnée à ses côtés de quatre autres, avec autant de petits

Amours : et cette merveilleuse machine, en descendant, s'avançait jusques au milieu de la scène, où cette principale divinité faisait un très beau récit. À peine l'avait-elle achevé qu'elle était emportée dans une petite nue par-dessus l'ouverture du théâtre ; que deux des Amours s'envolaient aux deux coins de la même ouverture ; et que les deux autres, après quelques tours en l'air, se cachaient aussi dans la nue ; la machine se retirant cependant avec une vitesse surprenante au fond de ladite voûte, dont le plafond se refermait en son premier état : par où l'on peut juger des beautés qu'avaient ces galantes choses et tous ces mouvements si prompts.

« Après tant de changements, le théâtre prenait encore la figure d'une verte forêt, qui n'était pas moins bien représentée ni moins agréable que ce qui l'avait devancée ; et la grande comédie s'y terminait avec tout le plaisir qu'il est facile d'imaginer.

« La dernière décoration était une vaste salle disposée en manière d'amphithéâtre, enrichie d'une fort belle architecture, avec un plafond de même, et une grande arcade dans le fond, au-dessus de laquelle était une tribune, et, dans l'éloignement, un autel. Cette salle était remplie de spectateurs peints, vêtus à la grecque, de diverses manières, lesquels étaient là assemblés pour voir la fête des Jeux Pythiens qui s'y devaient célébrer en l'honneur d'Apollon. Et six hommes demi-nus, portant des haches, comme les ministres du sacrifice, entraient par le portique, suivis de deux sacrificateurs, musiciens, et d'une prêtresse, musicienne, tous pareillement vêtus à la grecque avec de riches habits. Ces trois derniers chantaient un air sur les louanges de ce dieu ; après lequel les hommes portant des haches formaient une danse en laquelle ils témoignaient faire

NOTICE SUR LES AMANTS MAGNIFIQUES

l'essai de leurs forces. Puis, six voltigeurs faisaient paraître leur adresse sur des chevaux de bois apportés par des esclaves ; et quatre femmes avec autant d'hommes, armés à la grecque, faisaient aussi ensemble une cadence guerrière. Tout cela si bien concerté et si bien exécuté, qu'il ne se pouvait rien voir de plus divertissant et de plus agréable que ces entrées.

« À la dernière, qui se faisait dans le fond du théâtre, la tribune s'ouvrait, et il paraissait un héraut avec six trompettes et un timbalier qui, par le bruit de leurs instruments, annonçaient la venue d'Apollon, ainsi qu'un chœur, par un air encore des plus charmants et qui réveillait agréablement l'attention des spectateurs. Ce dieu, représenté par le marquis de Villeroi, aussi en la place de Sa Majesté, entra en même temps par un portique de dessous, aux fanfares des trompettes et au son des violons, devancé par une belle jeunesse portant des trophées de lauriers avec un soleil d'or et la devise royale. Rien ne manquait à la troupe pour bien représenter ce dieu de la clarté et des sciences. et sous sa figure le grand monarque partout désigné dans cette allégorie : tellement que cette entrée, qui était la plus considérable, comme la dernière, faisait avouer à la compagnie que rien ne pouvait mieux sentir le caractère magnifique du premier potentat de l'Europe. Cette jeunesse, ayant donné les trophées à ceux qui portaient les haches, commençait avec Apollon une danse héroïque, à laquelle se mêlaient aussi les hommes qui tenaient les trophées, avec les femmes et les hommes armés : les premiers ayant leurs timbres, et les autres des tambours. Les trompettes, le timbalier, les sacrificateurs, la prêtresse et le chœur de musique les accompagnaient, se mêlant par reprises dans leur danse ; et de cette sorte se terminait la

solennité des Jeux Pythiens, ainsi que tout le divertissement appelé royal, avec beaucoup de raison, puisque, outre qu'il était destiné pour Nos Majestés, il n'y avait rien qui ne fût d'une magnificence extraordinaire et propre seulement à l'illustre monarque qui le donnait.

« On ne peut oublier, en faisant part aux nations étrangères d'un si merveilleux spectacle, de leur marquer aussi que tant de machines et de mouvements étaient conduits par le sieur Vigarani, gentilhomme modénois, ingénieur du roi, qui, en ayant donné le dessin, le fit exécuter avec son succès ordinaire dans tous les spectacles de notre cour.

« À Paris, du Bureau d'adresse, aux galeries du Louvre, devant la rue Saint-Thomas, le 21 février 1670. »

Deux événements de cour d'importance inégale se rattachent à la représentation des *Amants magnifiques*. L'un a pu seulement fournir une petite anecdote à la chronique contemporaine. Benserade était en possession de faire les paroles pour les ballets dansés par le roi, et avait gagné, à ce métier, fortune, faveur et célébrité. Il excellait, à la vérité, dans l'art de faire des allusions délicatement hardies aux intrigues politiques ou galantes de la cour ; et, comme dit le privilège pour l'impression de ses œuvres (car la grave chancellerie elle-même ne crut pas se commettre en libellant l'éloge des petits vers de Benserade) : « La manière dont il confondait le caractère des personnages qui dansaient avec le caractère des personnages qu'ils représentaient, était une espèce de secret personnel qu'il n'avait imité de personne, et que personne n'imitera peut-être jamais de lui. » Benserade avait abdiqué ses fonctions, en février

NOTICE SUR LES AMANTS MAGNIFIQUES

1669, par un rondeau adressé aux dames dans le ballet de *Flore* :¹

Je suis trop las de jouer ce rôlet.
Depuis longtemps je travaille au ballet ;
L'office n'est envié de personne ;
Et ce n'est pas office de couronne,
Quelque talent que pour couronne il ait.
Je ne suis plus si gai ni si follet ;
Un noir chagrin me saisit au collet,
Et je n'ai plus que ma volonté bonne ;
Je suis trop las.
De vous promettre à chacune un couplet,
C'en est beaucoup pour un homme replet ;
Je ne le puis, troupe aimable et mignonne.
À tout le sexe en gros je m'abandonne,
Mais en détail... Ma foi ! votre valet,
Je suis trop las.

Malgré cette abdication volontaire, Benserade ne se voyait pas, sans quelque jalousie, remplacé par Molière dans son emploi habituel. Il trahit son humeur en cette occasion ; tandis que Molière travaillait au Divertissement royal, Benserade, qui eut connaissance de ces deux vers du troisième intermède :

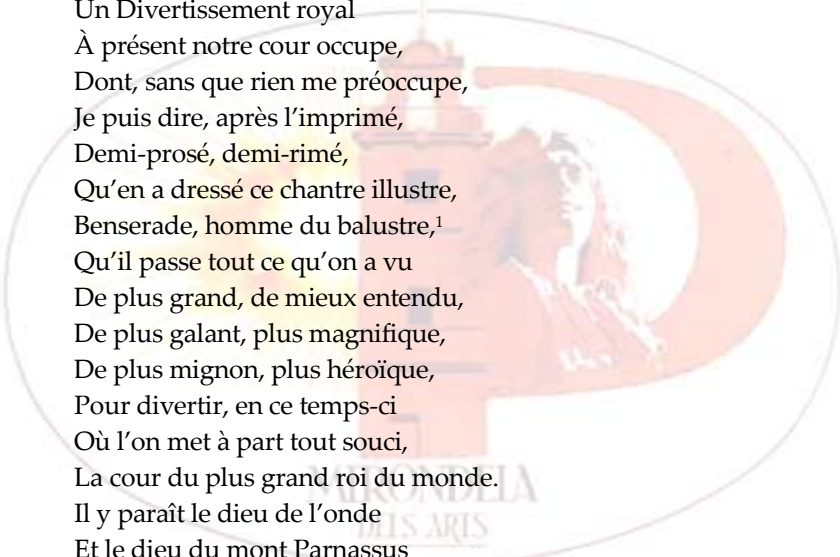
Et tracez sur les herbettes
L'image de nos chansons,

dit tout haut qu'il fallait les changer ainsi :

Et tracez sur les herbettes
L'image de vos chaussons.

¹ Voyez *Ceuvres de Benserade*, édition de 1697, tome II, page 362.

Le petit distique ne valait rien ; mais la turlupinade ne valait pas grand'chose. Molière n'eut pas de peine à prendre sa revanche. Il lui suffit pour cela de s'en remettre à la vanité du poète de cour. On crut d'abord dans Paris que Benserade avait rempli ses fonctions ordinaires ; et Robinet lui-même partagea d'abord cette erreur. On lit dans sa lettre du 8 février :



Comme voici le carnaval,
Un Divertissement royal
À présent notre cour occupe,
Dont, sans que rien me préoccupe,
Je puis dire, après l'imprimé,
Demi-prosé, demi-rimé,
Qu'en a dressé ce chantre illustre,
Benserade, homme du balustre,¹
Qu'il passe tout ce qu'on a vu
De plus grand, de mieux entendu,
De plus galant, plus magnifique,
De plus mignon, plus héroïque,
Pour divertir, en ce temps-ci
Où l'on met à part tout souci,
La cour du plus grand roi du monde.
Il y paraît le dieu de l'onde
Et le dieu du mont Parnassus
Avec tant d'éclat que rien plus,
Qui fait que tout chacun admire
Ce redoutable et charmant sire
Qui, sans contrefaire ces dieux,
Est, par ma foi ! bien plus dieu qu'eux.

On prétend que, Benserade ne démentit que faiblement

¹ Le balustre, la balustrade qui entourait le lit ou la table du roi.

NOTICE SUR LES AMANTS MAGNIFIQUES

ce bruit, surtout en ce qui concernait les vers composés pour le roi représentant Neptune et Apollon, et qui étaient tout à fait écrits dans le genre qu'il avait mis à la mode. Le véritable auteur ne tarda pas à être connu. Robinet fut même obligé à la rectification suivante, qu'on trouve dans sa lettre du 22 février :

Lundi, veille du mardi gras...
Le Divertissement royal
Fut encor le digne régal
De notre belle cour française.

Et, après une description qui ne nous apprendrait rien de nouveau, il ajoute :

Or, parmi ce ballet charmant,
Se jouait encor galamment
Petite et grande comédie,
Dont l'une était en mélodie,
Toutes deux ayant pour auteur
Le comique et célèbre acteur
Appelé Baptiste Molière,
Dont la muse est si singulière,
Et qui le livre a composé
Demi-rimé, demi-prosé
Qu'à l'illustre de Benserade
Près d'Apollon dans un haut grade
J'ai bonnement attribué
Sur ce que ce grand gradué
Fait ces livres-là d'ordinaire,
Étant du Roi pensionnaire.
Il approuvera, je crois bien,
Qu'en véridique historien
La chose comme elle est je die

En chantant la palinodie.
Et puis, j'ai maint et maint témoin
Qu'il n'a vraiment aucun besoin
Que les autres l'on appauvrisse
Afin du leur qu'on l'enrichisse.

Molière, ajoute-t-on, ne laissa pas même son critique malavisé jouir paisiblement des deux madrigaux qui lui avaient valu les félicitations des courtisans ; il le dépouilla complètement de cette parure d'emprunt, voulant sans doute prouver la vérité du compliment que Benserade lui-même lui avait naguère adressé :

Qu'il était dangereux avec lui d'être un fat.

Pour nous, malgré tout ce que l'on raconte, il reste douteux de savoir si Benserade vit avec chagrin dissiper la méprise auquel donna lieu le Divertissement royal, ou s'il n'eut pas plutôt le mauvais goût de n'être point flatté de cette méprise.

Il est un autre événement un peu plus grave que cette pièce des *Amants magnifiques* rappelle inévitablement. Tandis que la scène offrait en spectacle l'union d'une grande princesse de l'antique Thessalie avec un simple officier de fortune, une grande princesse du sang royal de France, Mademoiselle de Montpensier, parvenue à l'âge de quarante ans, songeait en secret à réaliser cette fable, en donnant sa main et ses riches apanages à un cadet de Gascogne, à Péguillin, comte de Lauzun, qui comptait moins d'exploits guerriers que Sostrate, mais beaucoup plus de bonnes fortunes. Cette irrésistible passion était née en 1669. À la fin de 1670, Mademoiselle fit confidence au roi de son projet, et obtint de lui un consentement qui fut révoqué presque aussitôt : le roi retira brusquement le 18 décembre la

NOTICE SUR LES AMANTS MAGNIFIQUES

permission accordée le 15. La coïncidence de ces deux aventures, l'une imaginaire, l'autre réelle, mais toutes deux semblables, au dénouement près, méritait d'être remarquée par l'histoire littéraire. Elle est assez extraordinaire pour qu'on ait quelquefois soupçonné l'auteur comique d'avoir été dans le secret de la moderne Ériphile, et même d'avoir cherché à disposer les esprits en faveur de sa résolution. Qu'on remarque bien, toutefois, qu'il y a tout près d'une année entre la représentation de la pièce de Molière et le dénouement de la tragi-comédie historique. Ne faudrait-il donc pas modifier totalement les termes de ce rapprochement tel qu'on le fait d'habitude ? et, au lieu de supposer que Molière ait été faire allusion à des sentiments encore indécis et voilés de tant de mystère, ne faudrait-il pas dire que son ouvrage put suggérer à Mademoiselle l'idée d'épouser, comme Ériphile, son héros, ou du moins l'encourager dans son rêve ? Mademoiselle, qui, dans ses Mémoires, cite, pour justifier son amour, les vers de Corneille sur le pouvoir de la sympathie, n'a pas allégué, il est vrai, à l'appui de la même cause, la comédie des *Amants magnifiques*. Mais ce silence ne prouve rien contre l'influence que cette comédie a pu exercer sur son esprit ; bien au contraire.

Molière ne fit pas jouer à Paris la comédie des *Amants magnifiques*, et ne la fit pas non plus imprimer. Le livre du ballet fut seul publié sous ce titre : « *Le Divertissement royal, mêlé de comédie, de musique et d'entrées de ballet*. À Paris, chez Robert Ballard, seul imprimeur du roi pour la musique. 1670. Avec privilège de Sa Majesté. » In-4°.

La pièce parut pour la première fois dans le huitième volume de l'édition de 1682. On essaya de la mettre au théâtre le

LOUIS MOLAND

15 octobre 1688 ; elle n'eut que neuf représentations. Au commencement du siècle suivant, le 21 juin 1704, Dancourt la fit reparaître avec un prologue et des intermèdes nouveaux ; mais elle ne réussit pas beaucoup mieux.

Nous suivons, pour la comédie, le texte de 1682 ; pour les intermèdes et les vers, celui du livre du ballet, en donnant les variantes de l'édition de 1682.

